

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos factures sont payables au comptant.

Nos factures sont payables à Fontaine Valmont, net sans escompte dans la huitaine.
Toute facture non payées à son échéance porte de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de retard 1% par mois.

Le non paiement d'une facture à son échéance entraîne l'exigibilité immédiate de toute autre facture délivrée à la même personne.

En cas de non paiement dans les trente jours de leur échéance, les factures seront majorées de 15% avec un minimum de 75 euros à titre de dommages et intérêts ainsi fixé de commun accord pour le préjudice résultant de l'exécution tardive de l'obligation de paiement et ceci indépendamment des intérêts conventionnels au taux de 12% l'an.

En cas de manquement de la S.P.R.L. MAUCLET & FILS, l'acheteur pourra se prévoir lui aussi d'intérêts et d'indemnités du même ordre.

L'acheteur est responsable d'un débordement dû à une commande trop importante.
L'acheteur veillera à avoir une installation accessible, en bon état et équipée d'alarmes.
L'acheteur s'assurera particulièrement que la ou les cuves signalées efficacement afin que le chauffeur ne puisse en aucun cas livrer dans une cuve non appropriée.
Si tel ne devait pas être le cas, et que cela entraîne une dégradation des biens appartenant à l'acheteur, il en supportera seul les conséquences.

Toutes les réclamations concernant les factures ou les livraisons doivent être adressées par écrit et par recommandé dans les quinze jours ; passé ce délai, elles ne seront plus reçues.

Les tribunaux du ressort du siège social de la S.P.R.L. MAUCLET & FILS sont seuls compétents.

<p>Les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement. Les risques sont à charge des acheteurs. Les acomptes payés pourront être conservés à titre de dommage et intérêt. En cas de revente des marchandises, même transformées, l'acheteur cède, dès à présent, au vendeur, toutes les créances résultant de leur revente.</p>
